

**Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 septembre 2018  
Tenue à la salle du conseil sise au 629, rue des Loisirs à Sainte-Christine, province de Québec à 20h00**

A laquelle sont présents  
Monsieur Jean-Marc Ménard, maire;  
Monsieur Normand Roy, conseiller  
Monsieur Simon Dufault, conseiller et maire suppléant;  
Monsieur Serge Chabot, conseiller;  
Madame Francine Brasseur, conseiller;  
Monsieur Gilbert Grenier, conseiller

Il est présentement absent :  
Monsieur Michel Tétreault, conseiller ;

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Marc Ménard, maire.

Était également présente :  
Madame Caroline Lamothe, Directrice générale et secrétaire-trésorière

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

182-09-2018 Il est proposé par M. Serge Chabot  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

**2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 AOÛT 2018**

183-09-2018 Il est proposé par M. Simon Dufault  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 13 août 2018 tel que présenté.

**3. SUIVI**

Aucune question

**4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES**

184-09-2018 Il est proposé par M. Normand Roy  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la liste des comptes et salaires soit adoptée tel que présentée.

<b>Comptes payés en août 2018</b>	<b>56 149.56\$ # C1800266 à C1800300</b>
<b>Salaires payés en août 2018</b>	<b>7 327.16\$ # D1800191 à D1800218</b>
	<b>5 083.99\$ # P1800049 à P1800055</b>

**4. PÉRIODE DE QUESTION**

Aucune question

**6. ADMINISTRATION**

a) Modification du calendrier des séances du conseil 2018

ATTENDU QUE le calendrier des séances du conseil démontre que la prochaine séance du conseil est le 1<sup>er</sup> Octobre 2018 à 20hre;

ATTENDU QUE les élections provinciales est le 1<sup>er</sup> octobre 2018 et que la salle des séances du conseil doit être utilisé pour cet occasion;

185-09-2018 Il est proposé par M. Gilbert Grenier  
Et résolu à l'unanimité d'autoriser la modification du calendrier des séances du conseil du 1<sup>er</sup> octobre 2018 pour le 2 octobre 2018 à 20hre.

b) Rencontre avec Mme Dubois, Directrice de l'école Notre Dame

Une rencontre est prévue avec Mme Dubois, directrice de l'école Notre Dame, ainsi que tous les élus et Mme Lamothe. Les sujet de la rencontre est le terrain de jeux de l'école ainsi que le déneigement de l'école.

c) Assurance collectives

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalité (FQM) a procédé à un appel d'offres et que suite à ce processus, elle est preneur d'un contrat d'assurance-collective auprès de La Capitale, lequel s'adresse aux employés des municipalités, MRC et organisme municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE tant le Code municipal que la Loi sur les cités et villes permettent à une municipalité d'adhérer à un tel contrat ;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a transmis à la municipalité les coûts de la prime qui lui sera applicable pour l'année 2018 et qu'en conséquence, la Municipalité désire y adhérer et qu'elle s'engage à en respecter les termes et conditions ;

Considérant que la date de mise en vigueur du contrat est le 1<sup>er</sup> octobre 2018 ;

186-09-2018

Il est proposé par Mme Francine Brasseur  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la prime mensuelle d'assurances collectives sera prélevé du salaire de l'employer. Cette prime est payée en totalité par l'employer;

QUE la Municipalité de Sainte-Christine adhère au contrat d'assurance-collective souscrit par la FQM pour la période prenant effet au 4 septembre 2018 et qu'elle s'engage ensuite à lui donner un préavis d'une année avant de quitter ce regroupement ;

QUE la Municipalité autorise la FQM, et ses mandataires désignés (actuellement FQM Assurance et Aon Hewitt), à avoir accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur dans le respect des règles de protection des renseignements personnels ;

QUE la Municipalité accorde à la FQM, et ses mandataires désignés (actuellement FQM Assurance et Aon Hewitt), le mandat le mandat d'agir à titre d'expert conseil et courtier exclusif en assurance collective et qu'elles soient les seules personnes attitrées et autorisées à représenter celle-ci auprès de l'assureur désigné relativement à l'application du régime d'assurance collective ;

QUE la présente résolution ne limite en rien le droit de la FQM de révoquer ses mandataires désignés et y substituer un autre ;

QUE la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre mandat accordé antérieurement, sans autre avis.

d) Entente dans le cadre d'emplois d'été Canada

Point remis

e) Servitude sur le lot 6 085 942 : MTQ

187-09-2018

Il est proposé M. Simon Dufault  
Et résolu à l'unanimité de finaliser toutes les servitudes avec le Ministère des transports et ce, avant la vente finale du terrain lot numéro 6 085 942 à Monsieur Marc St-Hilaire.

- 188-09-2018 f) Formation de secourisme en milieu de travail  
Il est proposé M. Gilbert Grenier  
Et résolu à l'unanimité l'inscription de deux employés concernant la formation gratuite de secourisme en milieu de travail offert au sous-sol de l'église de la ville d'Acton.
- 189-09-2018 g) Formation : Les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des projets de loi 122, 155 et 108  
Il est proposé par M. Gilbert Grenier  
Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de Mme Caroline Lamothe Directrice générale, à la formation « Les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des projets de loi 122, 105 et 108. Cette formation est offerte par l'ADMQ au coût de 307\$ taxes en sus, les frais de déplacement seront remboursé selon la politique.
- 190-09-2018 h) Formation : Communiquer avec les élus, les citoyens et les médias  
Il est proposé par M. Gilbert Grenier  
Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de Mme Caroline Lamothe Directrice générale, à assister à la formation « Communiquer avec les élus, les citoyens et les médias. » Cette formation est offert par l'ADMQ au coût de 307\$ taxes en sus, les frais de déplacement seront remboursé selon la politique.

## **7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### a) Rapport du Chef pompier

M. Jacques Leclerc est présentement absent.

### b) Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires

**Attendu que** le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**Attendu que** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**Attendu qu'en** décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

**Attendu que** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**Attendu que** ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**Attendu que** la municipalité de Sainte-Christine désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**Attendu que** la municipalité de Sainte-Christine prévoit la formation d'un pompier pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**Attendu que** la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC d'Acton en conformité avec l'article 6 du Programme.

- 191-09-2018 Il est proposé par M. Serge Chabot  
Et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC d'Acton
- 192-09-2018 c) Formation pompier I  
Il est proposé par Mme Francine  
Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de Mme Audrey Grenier à la formation de pomper I
- 8. TRANSPORT VOIRIE**
- a) Rapport de l'inspecteur  
M. Gilles Tétreault fait son rapport mensuel
- b) Retour de la rencontre avec les citoyens du Ch. Danby  
M. Ménard fait un compte rendu de la rencontre 30 aout 2019 à 19h00 avec les citoyens qui étaient nombreux. Cette rencontre avait pour but d'expliquer le projet qui va avoir lieu cet été et l'an prochain sur le chemin Danby.
- 193-09-2018 c) Octroi contrat pour le déneigement des chemins d'hivers  
Il est proposé par M. Gilbert Grenier  
Et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat de déneigement à Excavation Alex Gagné Inc. pour la saison 2018-2019 au coût de 98 114.23\$ taxes incluses.
- 194-09-2018 d) Mandater M. Dupuis pour l'enlèvement de roches sur le chemin Danby lors de la scarification  
Il est proposé par M. Serge Chabot  
Et résolu à l'unanimité d'engager M. Dupuis pour l'enlèvement de roches nuisibles lors de l'installation de la membrane sur le chemin Danby.
- 195-09-2018 e) Rond-point de la rue Pierre Delage  
Il est proposé par M. Simon Dufault  
Et résolu à l'unanimité de faire l'installation d'un ponceau de 18po sur le lot numéro 6 085 944. M. Gilles Tétreault doit avoir l'autorisation des propriétaires pour l'installation du ponceau et ce dans le but d'avoir un rond-point.
- 196-09-2018 f) Travaux du 8<sup>e</sup> rang  
Il est proposé par M. Simon Dufault  
Et résolu à l'unanimité d'autoriser les travaux dans le 8<sup>e</sup> rang suivant les travaux du chemin Dufresne et Danby. La firme WSP est mandatée également pour l'élaboration du devis. Les travaux autorisés pour le 8<sup>e</sup> rang sont :
- ✓ L'élimination d'un ponceau
  - ✓ Stabiliser un ponceau
  - ✓ Nettoyage des fossés
  - ✓ Excavation à deux endroits
  - ✓ L'achat et l'épandage de gravier (MG20 écono) 4.5 à 5 po d'épaisseur et 1 po de criblure de pierre 0-10mm
- 197-09-2018 g) Chemin Dufresne  
Il est proposé par M. Serge Chabot  
Et résolu à l'unanimité d'engager la firme WSP pour l'élaboration du devis pour le contrat de gré à gré des travaux sur le chemin Dufresne.

h) Demande de M. Loranger

M. Simon Dufault fait la mention que M. Loranger aimerait savoir les démarches à suivre avec le MTQ pour le nettoyage des fossés sur la route du Village.

9. HYGIÈNE DU MILIEUa) Proclamation de la Semaine québécoise de réduction des déchets

**CONSIDÉRANT** que l'édition 2018 de "La Semaine québécoise de réduction des déchets" se déroulera cette année du 20 au 28 octobre;

**CONSIDÉRANT** que la *Municipalité de Sainte-Christine* juge opportun de profiter de cette semaine pour promouvoir l'importance de réduire la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement et ainsi favoriser des alternatives écologiques s'inspirant des 3RVE, soit : la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage, la Valorisation et l'Élimination des seuls résidus ultimes avec lesquels on ne peut rien faire d'autre pour l'instant;

**CONSIDÉRANT** qu'il est primordial de sensibiliser et d'informer toute la population sur l'importance de poser des gestes simples qui, collectivement, contribuent à réduire significativement la quantité de nos matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement;

**EN CONSÉQUENCE,**

198-09-2018

Il est proposé par M. Gilbert Grenier

Et résolu que le conseil de la *Municipalité de Sainte-Christine* proclame la semaine du 20 au 28 octobre 2018, "La Semaine québécoise de réduction des déchets".

Le conseil invite également tous les citoyens à profiter de cette semaine privilégiée pour poser un geste de plus pour la protection de notre environnement par la réduction des déchets qu'ils produisent quotidiennement, par un meilleur tri des matières recyclables ou compostables et par la gestion sécuritaire de leurs résidus dangereux.

b) Demande de nettoyage du cours d'eau Branche 1

ATTENDU QUE la réception d'une demande d'intervention de M. Hans Bammert pour le cours d'eau Branche I pour le lot # 3 678 967 et de M. Florian Brodeur pour le lot # 2 326 540 du cadastre du Québec situé sur le 1<sup>er</sup> rang Est à Sainte-Christine;

ATTENDU QUE lors de l'inspection effectuée par la personne désignée au niveau local, dernier a pu constater les faits suivants :

- Accumulation de sédiments, obstruction et végétation

ATTENDU QUE la recommandation de la personne désignée au niveau local, M. Gilles Tétreault;

ATTENDU QUE la municipalité doit se prononcer sur cette demande par résolution, et indiquer de quelle elle désire procéder à la répartition des dépenses relatives à l'intervention demandée

**EN CONSÉQUENCE**

199-09-2018

Il est proposé par M. Normand Roy

Et résolu à l'unanimité que compte tenu de l'accumulation importante causant un mauvais drainage, la municipalité de Sainte-Christine appuie la demande d'intervention soumise par M. Hans Bammert et M. Florian Brodeur et que la municipalité de Sainte-Christine finance cette dépense à même son fonds général.

**10. URBANISME**a) Modification au règlement de zonage

Une évaluation des possibilités doit être faite pour une modification au règlement de zonage concernant la zone commerciale de la zone blanche.

**11. LOISIRS ET CULTURE**a) Comptabilité des Loisirs de Sainte-Christine

200-09-2018

Il est proposé par M. Normand Roy

Et résolu à l'unanimité d'engager Mme Suzanne Moreau pour faire la comptabilité des Loisirs de Sainte-Christine.

b) Rencontre des paroissiens et paroissiennes de Sainte-Christine

Un rassemblement doit avoir lieu au Centre municipal le 25 septembre à 19h30 concernant l'église

**12. RAPPORT**

Aucun point

**13. VARIA**

Aucun point

**14. CORRESPONDANCE****15. PÉRIODE DE QUESTION**

Aucune question

**16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

201-09-2018

Il est proposé par M. Normand Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 22h04.

---

Caroline Lamothe  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

---

Jean-Marc Ménard  
Maire